

**FORMULAIRE DE DEMANDE DE BONIFICATION
MOUVEMENT DÉPARTEMENTAL**

à retourner à DRH 46 : mouvement1d46@ac-toulouse.fr
au plus tard le lundi 22 avril 2024

AGENT

Civilité	<input type="text"/>
NOM D'USAGE	<input type="text"/>
NOM DE FAMILLE	<input type="text"/>
Prénom	<input type="text"/>
Date de naissance	<input type="text"/>

AFFECTATION 2023-2024

École – ville RNE	<input type="text"/>
Circonscription	<input type="text"/>

BONIFICATIONS AVEC PIÈCES JUSTIFICATIVES

Bonification demandée (cocher la case)	Définition de la bonification (cocher la case de la pièce transmise)	Réservé à l'administration (ne pas écrire)
<input type="checkbox"/> Rapprochement de conjoint :	<p>Sont considérés comme conjoints les personnes mariées, pacsées et les personnes non mariées ayant un ou des enfants de moins de 18 ans au 01/09/2024</p> <p>Le vœu ou les vœux précis doivent correspondre à la commune de la résidence professionnelle du conjoint (attention le télétravail n'est pas pris en compte) ou aux communes limitrophes ou départements voisins si la commune de la résidence professionnelle est sans école (cf annexe 8).</p> <p>Pièces à fournir selon votre situation (sauf si documents déjà enregistrés par les services de la DSDEN du Lot)</p> <p><input type="checkbox"/> Attestation d'employeur du conjoint datant de moins de 3 mois précisant la date et le lieu de prise de fonction (attention le télétravail n'est pas pris en compte)</p> <p><input type="checkbox"/> Pour les agents Pacsés : attestation de Pacs</p> <p><input type="checkbox"/> Pour les agents mariés et/ou ayant des enfants (s) commun(s) : photocopie du livret de famille</p>	
<input type="checkbox"/> Autorité parentale conjointe dans l'intérêt de l'enfant :	<p>Pièces à fournir :</p> <p><input type="checkbox"/> Justificatif de domicile de l'autre parent datant de moins de 3 mois</p> <p><input type="checkbox"/> Copie du livret de famille</p>	
<input type="checkbox"/> Parent isolé	<p>Pièce à fournir :</p> <p><input type="checkbox"/> Document attestant que le demandeur exerce seul l'autorité parentale</p>	

<input type="checkbox"/> Enfants	Pièces à fournir : <input type="checkbox"/> enfant à naître : copie de la déclaration de grossesse ou premier examen prénatal <input type="checkbox"/> rattachement d'enfants de moins de 18 ans au 01/09/2024 (non connus des services) au foyer fiscal ; justificatif récent ou dernier avis d'imposition	
<input type="checkbox"/> Situation de handicap NB : Les deux situations ne sont pas cumulables.	<input type="checkbox"/> 1-Situation de handicap de l'agent ou du conjoint ou de l'enfant ou maladie grave de l'enfant : Pièce à fournir : <input type="checkbox"/> Justificatif indiquant la reconnaissance de travailleur handicap (RQTH) ou bénéficiaire d'une obligation d'emploi (BOE) ou AEEH de l'enfant en cours de validité au 31/08/2024 <input type="checkbox"/> 2- Situation de handicap de l'agent ou du conjoint ou de l'enfant ou maladie grave de l'enfant avec avis du médecin de prévention : Pièces à fournir au service de médecine du Rectorat de Toulouse	
BONIFICATIONS SANS PIÈCES JUSTIFICATIVES		
Bonification demandée (cocher la case)	Définition de la bonification	Réservé à l'administration (ne pas écrire)
<input type="checkbox"/> Mesure de carte scolaire	300 points et priorité uniquement sur poste libre dans l'école, la commune ou le RPI	
<input type="checkbox"/> Stabilité sur poste (voir annexe 1)	<input type="checkbox"/> Sur tout poste à partir de 3 ans d'affectation <input type="checkbox"/> Sur poste ASH sans certification (affectation provisoire en cours)	
<input type="checkbox"/> Éducation prioritaire Zone violence	Concerne les enseignants qui intègrent le département du Lot au 1er septembre 2024 par le mouvement interdépartemental	
<input type="checkbox"/> Répétition de la demande	10 points par an sur 1er vœu précis formulé jusqu'à un maximum de 30 points (trois fois la demande sur vœu précis)	
PRIORITÉ POUR LES AGENTS		
Priorité demandée (cocher la case)	Définition de la situation (cocher la case de votre situation)	Réservé à l'administration (ne pas écrire)
<input type="checkbox"/> Priorité pour les agents réintégrant le département à la suite des positions suivantes	<input type="checkbox"/> détachement <input type="checkbox"/> congé parental <input type="checkbox"/> congé longue durée <input type="checkbox"/> PACD Ces candidatures auront une priorité sur leur 1er vœu (vœu précis) si le poste est situé au sein de l'école du dernier poste occupé ou dans l'emploi le plus proche de leur dernier lieu de travail (type de poste et secteur géographique identiques).	

Observations de l'agent portées à la connaissance de l'administration :

Date et signature de l'intéressé(e) :

Cadre réservé à l'administration: